



Analyse de l'interterritoire Tours Saint-Pierre-des-Corps

Méthode d'analyse de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps

La première phase de notre étude nous a permis de poser les bases théoriques de la notion de frontière. Nous avons établi et explicité une définition théorique de la frontière, que nous avons illustrée avec des exemples de frontières urbaines à travers le monde, ce qui nous a permis de nous recentrer sur le cas des frontières urbaines. Cette première phase constitue un socle nécessaire pour la finalité de notre étude qui concerne les enjeux relatifs à l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps. Ainsi, la seconde phase de notre étude constitue l'analyse de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps.

Nous allons dans un premier temps présenter notre démarche et méthode d'analyse de cet interterritoire, puis, dans un second temps, nous exposerons et expliciterons les résultats de notre analyse.

A partir de la définition prétopologique de l'interterritoire, qui suggère l'existence d'une spatialité et d'un contenu relatifs aux différentes dimensions d'un territoire³⁸, nous avons définis l'interterritoire comme étant la zone d'interaction entre deux territoires. Le territoire ayant été défini précédemment comme une entité spatiale délimitée par une frontière, socialement construite et qui fait état d'une certaine unité qui la caractérise³⁹, l'existence de l'interterritoire suppose l'existence d'une frontière sur au moins une de ses dimensions. En effet, nous avons vu que la notion de frontière est une notion complexe qui se rattache à différentes dimensions, notamment institutionnelle, sociale, spatiale, et qui est souvent associée à des pratiques spécifiques et des représentations sociales particulières. A travers ces dimensions, la frontière comprend deux processus qui sont la séparation et la liaison.

Dans le cas de Tours et Saint-Pierre-des-Corps, nous pouvons parler d'interterritoire dans la mesure où la frontière existe essentiellement dans sa dimension institutionnelle. Le but de ce projet de recherche visant à définir dans quelles mesures les interactions entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps dimensionnent leur interterritoire, nous allons donc étudier les liaisons et les séparations caractérisant l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps. Autrement dit, nous cherchons les différents éléments ou processus qui lient ou séparent Tours et Saint-Pierre-des-Corps. Dans le but de répondre à cette problématique, nous avons établi une double hypothèse :

- ✓ Il existe des divergences d'ordre symbolique au sein du couple Tours / Saint-Pierre-des-Corps ainsi que dans leurs relations.
- ✓ Cependant, il n'y a pas de réelles séparations entre les deux communes dans la mesure où le couple Tours / Saint-Pierre-des-Corps constitue un ensemble urbain continu, principalement au niveau des pratiques urbaines.

³⁸ Voir Introduction générale, définition de Serge Thibault.

³⁹ Voir *Définition de la frontière*

Afin de répondre à la problématique, de valider ou d'infirmer les hypothèses, nous nous sommes appuyés sur la définition théorique de la frontière établie précédemment. Ce modèle théorique de la frontière devient donc opératoire et permet de dégager différents thèmes ou dimensions qui expriment potentiellement la séparation ou la liaison au sein de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps. Pour chaque point de la définition de la frontière, l'interterritoire, en découlant dans le cadre de notre cas d'étude, prendra une épaisseur, une forme différente, ce qui constituera le « contenu » suggéré par la définition prétopologique de l'interterritoire. Nous allons donc présenter succinctement les actions entreprises en vue d'analyser les différents points relatifs au modèle théorique de la frontière dans le cadre de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps.

Le tableau complet des personnes rencontrées au cours de l'étude et l'ensemble des trames d'entretien utilisées sont disponibles en annexe.

A. Historique des territoires et de la limite communale

Pour aborder l'aspect historique des territoires de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, nous nous sommes appuyés sur des éléments bibliographiques ainsi que sur certains éléments abordés lors des entretiens réalisés avec divers acteurs. Pour la commune de Saint-Pierre-des-Corps, nous avons eu l'opportunité de rencontrer un membre de l'Association pour l'étude de l'histoire et de la vie sociale de Saint-Pierre-des-Corps, association qui étudie essentiellement l'histoire de la commune au travers de documents d'archives. Il s'agit pour nous d'une ressource supplémentaire qui nous a permis de compléter nos informations sur l'histoire et l'identité de la ville.

B. La dimension institutionnelle de l'interterritoire

La dimension institutionnelle est fondatrice puisque l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps repose sur son existence. Il s'agit ici de comprendre les caractéristiques politiques de chaque territoire ainsi que les relations et les éventuelles coopérations entre les deux communes.

Pour cela, nous avons rencontré un élu de chaque commune : Mme BELNOUE, première adjointe au maire à Saint-Pierre-des-Corps, et M. GAUTREAU, adjoint au maire de la ville de Tours. A travers le discours des élus, que nous avons complété grâce à des articles de presse ou autres documents tels que des documents d'urbanisme ou des comptes rendus municipaux, nous avons pu appréhender ce qui sépare et relie Tours et Saint-Pierre-des-Corps sur le plan institutionnel. Ces entretiens ont été réalisés sous une forme semi-directive : nous souhaitons que les élus s'expriment librement sur un certain nombre de thématiques relatives aux deux communes (identité, image, politique...) et au couple formé par ces deux communes (rapports, projets, spatialité...) sans être cloisonnés par des questions trop précises. Néanmoins, ayant conscience des disponibilités réduites des élus, nous avons préalablement préparé des questions plus ciblées en rapport direct avec notre recherche. Ainsi, les questions posées étaient d'abord ouvertes, afin de laisser les élus s'exprimer sur les points qui leur semblent les plus importants ou intéressants, puis, dans un second temps et selon l'évolution de l'entretien, nous avons été amenés à le diriger davantage.

La dimension politique ne se limitant pas au discours des élus, nous avons souhaité prendre du recul par rapports à nos entretiens réalisés avec ces derniers et contourner ce qui est parfois un

discours de façade à travers la rencontre des services techniques des communes. Au cours de notre période d'étude, nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer M. DESBOURDES du service d'urbanisme de la ville de Tours. Nous n'avons pas pu faire de même avec les services de la ville de Saint-Pierre-des-Corps. Toujours avec une approche semi-directive, nous avons pu davantage nous orienter sur des éléments plus concrets, en lien plus ou moins direct avec l'urbanisme, ainsi que sur les projets menés à Tours ou en commun avec Saint-Pierre-des-Corps. De manière relativement similaire, nous avons également rencontré Mme PETITFRERE de la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus afin d'évoquer essentiellement les relations et les coopérations dans le cadre de l'intercommunalité. De même, nous avons rencontré Mme TANGUAY de l'agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle (ATU) afin d'avoir un regard plus extérieur sur les deux communes, leurs relations et les éventuels projets les concernant.

C. La dimension sociale de l'interterritoire

La dimension sociale regroupe différentes notions. Dans le cas de l'étude de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps, nous la rattachons dans un premier temps aux éléments qui peuvent caractériser l'identité de la population de chaque commune. Ainsi, nous avons abordé ce point à travers l'ensemble des entretiens réalisés. Nous avons ensuite pu croiser ces caractéristiques avec des données statistiques.

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés aux représentations sociales des habitants dans le but de comprendre comment le couple Tours / Saint-Pierre-des-Corps s'exprime dans le discours des habitants de chacune des deux communes. Pour cela, en plus d'interroger directement les habitants sur le couple formé par les deux communes, il a été nécessaire de les interroger sur la vision qu'ils ont des caractéristiques et de l'identité de leur commune, de la commune voisine, sur les éventuels différentiels perçus ainsi que les pratiques liées à l'existence de ces deux territoires. Il est important de comprendre que nous ne nous sommes pas intéressés à l'analyse et la compréhension individuelle de chaque entretien, mais que nous cherchions à voir comment les figures de l'interterritoire apparaissent aux yeux des habitants et comment ces figures se rattachent, le cas échéant, à des logiques de séparation ou de liaison des deux territoires étudiés.

Nous avons réalisé les entretiens entre le 14 et le 28 novembre 2013 auprès de dix habitants: cinq de Tours et cinq de Saint-Pierre-des-Corps, choisis indépendamment de leur lieu de résidence au sein de chaque commune. Nous souhaitions en effet interroger des habitants qui résident dans différents quartiers afin d'avoir une vision globale et non influencée par des pratiques propres à un quartier ou à la proximité de la limite communale par exemple. Pour que ces entretiens soient pertinents, il était nécessaire que les personnes interrogées aient une connaissance et une expérience du territoire : la durée admise de résidence sur le territoire retenue est donc de 3 ans. En vue de faire émerger les figures de l'interterritoire qui apparaissent aux yeux des habitants, nous avons opté pour des entretiens de type semi-directif : nous cherchions à laisser la personne s'exprimer librement sur un certain nombre de thème relatifs à notre étude. Il n'était pas souhaitable de borner les entretiens avec une méthode trop directive qui aurait limité la personne interrogée et n'aurait pas permis de faire ressortir et d'approfondir réellement sa représentation de notre objet d'étude. Les questions posées étaient donc des questions ouvertes qui visent à donner à la personne la possibilité de s'exprimer sur les points qui lui semble importants ou intéressants. Cependant, afin

de maintenir une certaine dynamique de discussion, de l'orienter et de l'approfondir, nous avons établi quelques questions plus précises qui font référence à des informations que nous souhaitons recueillir au cours de l'entretien. Enfin, l'entretien a également fait appel à d'autres outils méthodologiques comme la réalisation d'une carte mentale. Il a été demandé à la personne rencontrée de dessiner sur une feuille blanche, de manière libre, le couple Tours / Saint-Pierre-des-Corps, afin de dégager les principaux éléments de l'image que la personne a de l'interterritoire. La personne était invitée à commenter sa réalisation, ce qui permet de comprendre les raisons du choix de cette dernière. (La trame d'entretien complète et détaillée est disponible en annexe).

Certaines limites sont néanmoins apparues lors de ces entretiens. Tout d'abord, il faut être conscient que le nombre de personnes interrogées reste faible (cinq personnes par communes) : il est nécessaire d'être prudent quant aux éléments obtenus à travers ces entretiens et ne pas les considérer comme valable aux yeux de l'ensemble de la population. De plus, malgré une certaine diversité au niveau des âges des personnes rencontrées et de leur temps de résidence dans leur commune, les personnes entretenues reflètent peu la diversité de la population qui a parfois été évoqué au cours des entretiens. Toutefois, les entretiens ont fait ressortir un certain nombre de similitudes et de tendances qui permettent de tirer des conclusions sur les figures de l'interterritoire dans les représentations des habitants.

D. ***La dimension spatiale de l'interterritoire***

Dès lors qu'on définit un territoire comme une entité spatiale délimitée par une frontière (bien que ne se limitant pas à cet aspect), l'espace joue un rôle dans le phénomène de la frontière. Cette dimension spatiale, nous l'avons vu, peut s'exprimer à travers des formes variées. Dans le cas de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps, nous devons donc considérer la limite communale mais pas uniquement. Il s'agit d'identifier dans l'espace, les différents éléments qui participent aux logiques de séparation et de liaison. Il s'agit donc d'un aspect que nous avons intégré à nos observations de terrain.

Nous avons également souhaité travailler sur les marqueurs territoriaux, c'est-à-dire les éléments physiques qui marquent et identifient le territoire d'une commune comme tel. Ces éléments participent donc à la dimension spatiale de l'interterritoire puisqu'ils identifient des lieux et des espaces comme se rattachant à l'une des deux communes, à un entre-deux... Nous avons ainsi recherché, à travers les observations de terrain, les différents marqueurs territoriaux potentiellement présents dans l'espace. De plus, nous avons souhaité travailler sur les panneaux signalétiques. En effet, ce sont des éléments importants de la compréhension de l'espace par ses usagers : ils peuvent affirmer certains axes de circulation comme les axes routiers privilégiés pour se rendre d'une commune à une autre et peuvent participer à la matérialisation de la frontière institutionnelle entre les deux communes. Ils relèvent également de la compétence de la commune et peuvent ainsi révéler un certain rapport de force à travers la signalétique respective de chaque commune. Nous avons donc recensé les différents panneaux d'entrée de ville ainsi que les panneaux signalétiques routiers qui dirigent vers la ville voisine ou vers des zones intérieures particulières à chaque commune (centre-ville, gares, zones commerciales...). Ce travail s'est limité à la partie est de la commune de Tours (à partir de l'axe formé par l'avenue Grammont et la rue Nationale) et sur la

partie ouest de celle de Saint-Pierre-des-Corps (à partir de l'axe formé par le boulevard Jean Jaurès), principalement entre la Loire et le Cher. Il a été réalisé sur les axes routiers principaux (Cf Chapitre 2 – Partie 2) : nous avons donc considéré que les routes à gabarit plus faible, à l'intérieur des quartiers, ne possèdent pas d'indications spécifiques, et que dans le cas contraire, celles-ci amèneraient sur les axes majeurs retenus.

E. Les pratiques de l'interterritoire

Nous avons vu précédemment que de manière générale, l'existence d'une frontière pouvait engendrer des pratiques spécifiques, qui peuvent illustrer à la fois les processus de séparation et de liaison. Dans le cas de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps, nous avons donc souhaité observer les pratiques afin de les confronter à l'existence de la limite communale et aux éventuelles séparations et liaisons se rattachant à d'autres dimensions qu'il est possible de déceler entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps.

Pour cela, nous avons dû nous rattacher aux espaces que l'on pouvait considérer objectivement, au début de notre étude, comme étant l'interterritoire. Nous avons considéré comme point de départ la définition prétopologique de l'interterritoire, c'est-à-dire « *l'espace situé entre deux territoires, dès lors que cet espace ne se résume pas à une ligne et que l'on admet qu'il possède une étendue, un contenu, même si ce contenu est situé géographiquement sur l'un des deux territoires* » (Serge Thibault, 2013). Ainsi, il a été possible d'identifier les espaces suivants :

- La limite communale entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps et ses abords.
- La liaison ferroviaire entre les gares des deux communes, et donc les gares et leurs abords.
- La Loire, élément de liaison entre les deux communes.

Dans le cadre de l'observation et de l'étude des pratiques, il ne nous a pas semblé pertinent de considérer les lignes et arrêts de bus. Les observations de terrain ayant été réalisées en parallèle du reste de l'étude, nous n'avons pas pu observer d'autres espaces de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps qui auraient été éventuellement identifiés lors de nos recherches ou de nos entretiens. Toutefois, il est apparu que ce choix reste pertinent au vue des différents points qui ont été abordés par les différentes personnes que nous avons rencontrés.

Ainsi, nous avons observé de manière directe les pratiques aux abords de la limite communale (comprenant une partie en bord de Loire) et au niveau des gares. Nous en avons profité pour interroger des usagers de ces espaces. Nous avons également observé les éléments physiques et la matérialité de ces espaces, pour relever nos impressions... toujours dans l'optique finale de comprendre si les éléments observés se rattachent davantage à une logique de séparation ou de liaison, et de quelle manière. La démarche d'observation directe des pratiques de l'interterritoire comprend deux phases principales.

1. La période d'imprégnation

Dans un premier temps, notre démarche a consisté en une « période d'imprégnation ». Nous sommes allés sur le terrain pour la première fois en tentant de recueillir nos premières impressions, et en cherchant à s'immerger dans le milieu. Cette démarche est considérée comme « indispensable » par Jacques COSNIER dans *L'éthologie des espaces publics* (2008) et signifie parcourir le terrain en « flâneur », en « usager-amateur ». Il nous conseille de noter sur un journal de bord tout ce qui peut représenter un certain intérêt, des habitudes journalières aux détails qui peuvent sembler insignifiants.

L'avantage principal de cette méthode est qu'elle nous permet de nous familiariser avec le milieu et d'en « repérer les traits les plus pertinents qui seront à approfondir ou à expliquer ». Elle peut nous permettre également d'accoutumer le milieu à notre présence (Cosnier, 2008).

Étant au début de notre recherche lors de la première sortie terrain, nous avons été guidés par nos lectures et recherches de ce moment principalement liées à la frontière. De ce fait, dans cette découverte du terrain, nous nous sommes focalisés surtout sur les traversées et la limite communale. Par la suite, l'élargissement de notre étude sur le couple Tours / Saint-Pierre-des-Corps nous a permis de prendre du recul et de ne plus rechercher seulement les séparations ou les distinctions de formes urbaines.

2. L'observation des pratiques sur 24h aux abords de la limite communale

Dans le but d'étudier les pratiques influencées par le voisinage communal, nous avons décidé d'étendre cette démarche, cette « période d'imprégnation ». Plusieurs aspects de la méthode proposée par Jacques Cosnier et abordés précédemment nous ont convaincu de sa pertinence lors de l'étude d'un milieu et de ses pratiques. Sachant que selon cet auteur « *plus [la période d'imprégnation] est longue meilleure elle sera* », il nous a paru intéressant d'augmenter le temps passé consécutivement sur le terrain. De plus, nous avons la volonté de prendre en considération tous les temps de la journée, et notamment la nuit. En effet, la ville n'est pas figée, évolue dans le temps et l'espace selon des rythmes quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc. (Gwiazdzinski, 2002). Pour ne pas présager de ce qu'il se passe dans cette zone pendant la nuit et ainsi parler à la place de l'autre au lieu de se mettre du point de vue de l'autre (Becker, 2004), nous avons choisi de demeurer vingt-quatre heures d'affilées sur le terrain. De cette manière, nous avons pu appréhender de façon plus complète les pratiques et déterminer si celles-ci sont influencées par la limite communale. Plusieurs endroits ont été étudiés aux abords de la limite, de l'espace sous l'autoroute à d'autres points de franchissement (pont du milieu, bords de Loire...), de la voie ferrée aux quartiers résidentiel environnants. La retranscription des observations s'est faite sous la forme de prises de notes, de photos, de dessins, d'enregistrements sonores etc.

En complémentarité de notre démarche d'observation directe du terrain d'étude, nous avons cherché à enrichir nos données par des conversations libres avec des personnes rencontrées aléatoirement tout au long des 24h. Cet outil méthodologique s'approche d'une « observation participante » et ressemble le plus souvent à une conversation spontanée « entre usagers » (Cosnier, 2008). Ainsi, nous avons discuté avec plusieurs personnes rencontrées au hasard de nos déambulations à propos de leurs pratiques, de leur ressenti de l'espace environnant etc. Parfois,

nous cherchions à nous faire passer réellement pour un usager pour ne pas avoir besoin d'accoutumer le milieu à notre présence en amont. Ainsi, il nous est arrivé de jouer le rôle d'une personne perdue au niveau de la limite communale qui demande dans quelle commune elle se situe et par où rejoindre un point donné.

Une « observation qualitative » des flux de personnes et de véhicules a également été faite lors de ces 24h. En se basant sur des ressentis et des comptages non formalisés, notre groupe d'étude a pu voir s'il n'existait pas de « comportements spécifiques observables » (Cosnier, 2008).

L'ensemble de la méthodologie utilisée pour observer les pratiques de cet espace ont pour but de « *comprendre les significations que les gens donnent de leur monde au lieu d'essayer de les inventer* » (Becker, 2004).

Ainsi, cette démarche méthodologique pour l'étude concrète de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps nous a permis de recueillir les éléments nécessaires à la compréhension de ce dernier et de son fonctionnement. Notre travail de terrain nous permet donc de répondre à la problématique suivante : « *Dans quelles mesures les interactions entre Tours et Saint-Pierre-Des-Corps dimensionnent-elles leur interterritoire ?* ». Nous nous sommes tout d'abord attachés à étudier la dimension historique des territoires de Tours et Saint-Pierre-des-Corps. Les analyses qui suivent ont ensuite pour objectif de démontrer le fait qu'il y a des divergences essentiellement d'ordre symbolique entre les deux communes mais qu'il n'y a pas de réelles séparations dans les pratiques de l'interterritoire Tours / Saint-Pierre-des-Corps.